



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 20 juin 2018

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : Pôle Espoirs

Monsieur le Ministre,

Comment ne pas être interpellé par les annonces qui fuient concernant l'avenir des Pôles Espoirs Rugby et un transfert vers les clubs professionnels ?

Cette éventualité est avancée alors que le système de formation actuel, organisé autour de Pôle Espoirs avec des enseignants d'EPS qualifiés et engagés auprès de leurs élèves, vient de permettre à la France d'obtenir le titre de Champion du Monde des moins de 20 ans.

Comme en témoigne le capitaine des bleuets, Arthur Coville *"On remet beaucoup de choses en question en ce moment, les pôles espoirs, etc. Mais bien sûr que c'est bénéfique ! Pour ceux qui disent que la formation française n'est pas forcément bonne en ce moment, on voulait prouver que ce n'était pas le cas. Et qu'il y a encore de belles générations à venir"*.

Monsieur le Ministre, il convient pour nous que les conventions qui régissent le lien entre le ministère et la FFR se poursuivent autour des structures et organisations existantes. Il en va de l'intérêt des jeunes qui, avant d'être des sportifs de haut niveau, sont des élèves et qu'il revient donc au ministère de l'Éducation nationale d'assumer cette mission.

Nous demandons donc le maintien des Pôles Espoirs Rugby appuyés sur les équipes pédagogiques en place et pleinement engagées dans la formation sportive et scolaire des jeunes qui leurs sont confiés.

Sûrs de l'attention que vous porterez à cette question, soyez assuré Monsieur le Ministre, de notre attachement au service public d'éducation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général